

Le Kiosque *municipal*

N°21
FÉVRIER 2021

SAINT
Saulve





P.5



P.8



P.12

Sommaire

ACTUALITÉS

- > LANCEMENT DES ILLUMINATIONS DE NOËL P.4
- > DÉCOR DE NOËL POUR LES ENFANTS P.4
- > COLIS DE NOËL DES AÎNÉS P.4
- > LE PÈRE NOËL EST PASSÉ POUR LES ÉCOLIERS P.5
- > APRÈS-MIDI MUSICAL À LA CHÂTAIGNERAIE P.5

SPORT

- > MALGRÉ UN CONTEXTE SANITAIRE IMPACTANT, LA PISCINE RESTE OUVERTE... P.6
- > STAGE MULTISPORTS P.6

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

- > LA CANNE SAINT-SAULVIENNE, L'ASSOCIATION POUR GARDER LA PÊCHE P.7

ACTION SOCIALE - SOLIDARITÉ

- > 1 700 BOÎTES DE CHOCOLATS ONT ÉTÉ DISTRIBUÉES AUX AÎNÉS P.8
- > PANIERS SOLIDAIRES P.8
- > AVEC LE SERVICE EMPLOI-FORMATION, DES RENCONTRES PORTEUSES D'ESPOIR POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI RECONNUS EN SITUATION DE HANDICAP P.9
- > UNE CONVENTION POUR LUTTER DURABLEMENT CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES VULNÉRABLES P.9

DOSSIER LOGEMENT SOCIAL P.10-11

TRAVAUX

- > DES TRAVAUX AUX QUATRE COINS DE LA VILLE P.12

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

- > SÉBASTIEN POIRETTE P.13
- > UNE NOUVELLE BOULANGERIE-PÂTISSERIE ARTISANALE P.13

RETOUR SUR...

- > ACCUEILS DE LOISIRS P.14
- > UN MOMENT DÉTENTE MÈRE-FILLE À LA MAISON DE QUARTIER P.15
- > LES CONCOURS D'OCTOBRE ROSE ONT DÉVOILÉ LEUR LAURÉATS P.15
- > COMMÉMORATIONS P.16
- > DERNIÈRE PARTITION POUR LA DIRECTRICE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE P.16

INFOS

- > INFORMATION CLAP P.17
- > LE DÉMARCHAGE À DOMICILE INTERDIT DANS LE COMMUNE P.17
- > LE PLAN VIGIPIRATE AU NIVEAU "URGENCE ATTENTAT" P.17
- > SENIORS : POUR TOURNER LA PAGE P.18
- > SENIORS : SOYEZ INFORMÉS DE L'ACTUALITÉ P.18
- > CÉRÉMONIE DES JUBILÉS 2021 P.18
- > INFORMATION GRIFFE AVIAIRE P.18

DROIT DE PAROLE P.19

Édito



2020 aura été pour le moins bouleversée mais avec la nouvelle année, nous espérons tous retrouver une vie plus sereine sur le plan sanitaire. Malheureusement, nous allons encore devoir être patients car il paraît établi que nous traverserons des semaines et des mois compliqués avant d'atteindre un nombre de vaccinés suffisant. Il nous faut donc encore collectivement continuer à être prudents. Nous avons la chance d'avoir un centre de vaccination sur le sol communal, à la Rougeville, et nous pouvons nous féliciter de l'engouement pour la vaccination.

J'ai une pensée toute particulière pour ceux qui subissent parfois injustement d'énormes restrictions comme les restaurateurs, bars, associations ou encore le monde de la culture...

De notre côté, nous avons dû adapter nos actions, nos manifestations et notre fonctionnement à l'évolution de la crise sanitaire. Vous allez découvrir que les fêtes de fin d'année ont été revisitées. Nous avons réorienté le budget et les actions afin de garder le contact avec les enfants mais aussi les seniors.

Je tiens à remercier les élus et les services municipaux de ces nombreuses adaptations. Ils seront de nouveau sollicités puisqu'à travers l'élaboration du budget 2021, nous sommes en ce moment en train d'établir l'activité des prochains mois. Là encore, nous prévoyons de développer notre programme mais devons aussi anticiper les conséquences d'une crise sanitaire qui dure. Je voulais sur ce point être clair, nous continuerons de ne pas réaliser d'économies sur le dos de la Covid mais réaffecterons les crédits afin de toujours être au plus proche de vous.

C'est pour cela par exemple que nous n'avons pas diminué les aides financières aux associations. Nous avons acheté des masques pour la population et notamment pour les écoliers afin de minimiser l'impact financier sur les familles. Nous avons aussi créé des aides de soutien aux commerces afin de développer l'achat local. Sur ce point, nous avons tous un rôle à jouer pour soutenir le commerce de notre ville.

Une convention avec le Département du Nord et la MDPH mais aussi un partenariat

avec Unis-Cité vont nous permettre d'aller plus loin dans l'accompagnement de nos aînés et des personnes isolées. Il nous faut en effet redoubler de vigilance en ces temps tourmentés en faisant attention aux plus fragiles d'entre nous.

2021 sera pour nous une année charnière car nous allons mener bon nombre d'études afin d'avancer sur des dossiers importants comme le nouveau groupe scolaire, la création d'un nouveau centre technique ou encore les différents projets urbains que nous avons décidé de porter comme l'îlot mairie, le quartier du Rôleur ou encore la zone du Marais. En parallèle, nous continuerons bien sûr à entretenir notre patrimoine.

C'est avec une énergie et une volonté décuplées que nous continuerons à être à votre service en 2021. Vous pouvez compter sur nous.

La période de distanciation ne doit pas nous empêcher d'être attentifs aux autres.
Bonne soirée à tous.
Bien cordialement

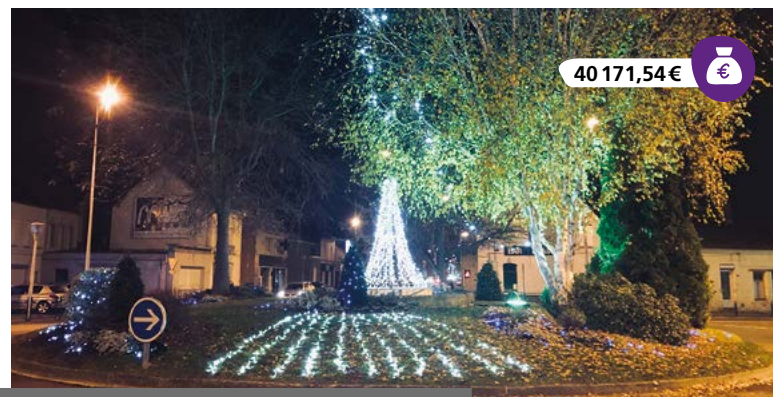
Yves DUSART, Maire

Hôtel de ville
146 rue Jean Jaurès - 59 880 SAINT-SAULVE
Tél. 03 27 14 84 00

Directeur de publication : Yves DUSART
Rédaction/Conception : Service Communication
Tél. 03 27 29 66 14
Impression : Imprimerie Gantier - Marly

www.ville-saint-saulve.fr

Ville de Saint Saulve
 Ville de Saint-Saulve



Les élus ont donné le coup d'envoi des illuminations de Noël

Le vendredi 4 décembre, les élus ont revêtu leur plus beau pull de Noël pour procéder au décompte du lancement des illuminations de Noël en compagnie d'Eden, jeune Saint-Saulvien. Ainsi, Yves Dusart, Maire, accompagné de Christèle Gosset, adjointe à la communication, et de Cathy Marchetti, adjointe à la coordination des animations municipales, ont eu le plaisir de faire scintiller la ville qui, à cette occasion, s'est parée de nouvelles décorations lumineuses dont l'implantation a été retravaillée et s'est étendue dans les quartiers.

L'école du Centre a fait le déplacement jusqu'à la mairie afin que les enfants suspendent leurs décorations dans les sapins.



Un nouveau décor de fête et la boîte aux lettres du Père Noël

Pour redonner un peu de magie aux habitants en ces temps difficiles, Cathy Marchetti a proposé d'installer un décor de Noël sur le parvis de l'hôtel de ville et d'offrir aux écoliers un kit composé d'un sujet en bois accompagné d'un feutre pour qu'ils puissent le personnaliser puis l'accrocher dans l'un des trois sapins mis à disposition. De plus, tous les petits Saint-Saulviens ont été invités à écrire leur lettre au Père Noël et à venir la déposer dans la boîte aux lettres installée dans ce joli décor réalisé par les services techniques. Une initiative qui a rencontré un joli succès. Pour sa part, le Père Noël s'est fait une joie de répondre à tous les enfants.

De beaux colis de Noël pour nos aînés

À la mi-décembre, élus et bénévoles ont effectué leur livraison de colis de Noël aux aînés. Toujours très attendu et apprécié, ce colis a été revisité et nos seniors ont donc reçu cette année un sac isotherme garni d'un mélange de produits locaux et de terroir. De quoi leur mettre du baume au cœur en cette fin d'année compliquée. Cette distribution à domicile a également permis de maintenir le lien social avec les personnes âgées de la commune et de leur montrer combien ils sont importants pour la Ville.



24 625 €



Le Père Noël est passé pour les écoliers

Crise sanitaire oblige, le Noël des écoliers a été repensé. Si le Père Noël a maintenu son passage dans les écoles Herbinère-Lebert, des Beaux-Monts et du Moulin Rouge pour le plus grand plaisir des enfants, visiblement très impatients de le rencontrer, le spectacle prévu comme chaque année à la salle des fêtes a dû être annulé. C'est pourquoi la Ville a décidé d'offrir à chacun un cadeau : une mallette de coloriage pour les élèves des écoles maternelles et une enceinte bluetooth pour les primaires, sans oublier les traditionnelles coquilles et friandises de Noël. Une distribution a également été organisée à la salle des fêtes pour les enfants saint-saulviens fréquentant une école privée ou extérieure à la commune.



Marthe Ladrière, conseillère déléguée aux fêtes et cérémonies, accompagnée de ses collègues Patrick Duvant et Pascal Laurent, a remis leur cadeau aux jeunes Saint-Saulviens fréquentant une école privée ou extérieure à la commune.



Tous les ans, les vitres de l'école Herbinère-Lebert sont joliment décorées par les mamans mais la crise sanitaire ne leur a pas permis de le faire cette année. C'est donc le jeune Elie Cordier, en contrat civique au sein de l'école, qui s'est mis à l'oeuvre pour un résultat bluffant !



Un après-midi musical pour les résidents de la Châtaigneraie

Mi-décembre, le directeur de l'école de musique Éric Lannoy est venu apporter une touche de gaieté aux résidents de la Châtaigneraie en interprétant au piano des chansons dont les rythmes et les mélodies ont installé une ambiance conviviale dans l'établissement. Un après-midi musical bienvenu pour ces seniors qui ont ainsi eu l'occasion de partager un bon moment dont ils ont grandement besoin.



Malgré un contexte sanitaire impactant, la piscine reste ouverte...

Dans le contexte sanitaire difficile actuel, la Municipalité a mis en œuvre toutes les dispositions nécessaires en faveur des gestes barrières pour assurer l'ouverture de la piscine aux scolaires.

Les créneaux laissés libres par la force des choses par le grand public ont été plus ou moins redistribués.

Ainsi, les étudiants STAPS (licence sport) de l'Université de Valenciennes sont accueillis dans notre bassin à la grande satisfaction de leur structure.

Belle parenthèse également avec les séances d'entraînement d'un champion

en herbe de natation qui a élu domicile dans notre équipement au vu de la difficulté d'accéder à d'autres bassins fermés. Haithem Mbarki est un nageur tunisien licencié au Club de Denain Natation depuis la rentrée 2019, date de son arrivée en France pour suivre un master en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives à Valenciennes.

Ses qualités et ses entraînements (20h par semaine) lui ont permis dernièrement de se rapprocher de la sélection olympique tunisienne.

Malgré un petit gabarit au pays des géants (de natation), le nageur tunisien de 22 ans n'a pas à rougir de ses performances. Ce qu'il perd en envergure, Haithem le gagne en vélocité et rapidité mais aussi à force de persévérance et d'un mental d'acier. Son objectif: décrocher le "graal" (ndlr: atteindre les minimas qualificatifs) pour participer aux JO de Tokyo.

"Haithem a encore une belle marge de progression", précise son entraîneur Kevin Maupin du PCVA.

Preuve en est, il a amélioré ses meilleures performances que ce soit dans sa discipline de prédilection (le 200m 4 nages) ou sur le 400m 4 nages et le 100m brasse aux derniers Championnats de France. Prochaine échéance sportive pour Haithem: les Championnats de France à Chartres qui pourraient prendre une belle tournure en voyant sa qualification aux JO. Autre objectif pour le jeune Tunisien, et non des moindres: l'obtention de son diplôme d'enseignant-chercheur en biomécanique.

C'est tout le mal que nous lui souhaitons !

Pour l'heure, le bassin saint-saulvien bien apprécié par le sportif de haut niveau sera le théâtre d'entraînement de deux acteurs du feuilleton Germinal, réalisé par Production Banijay Studios France, pour "peaufiner" une scène de bagarre encadrée et dirigée par trois "cascadeurs".



Photo d'illustration: stage de Noël 2019.

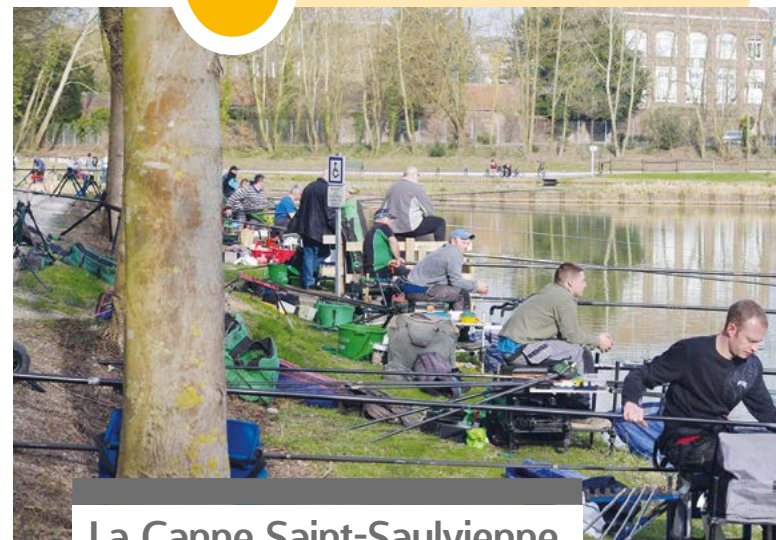
Stage multisports: les jeunes à la découverte de nouveaux sports durant la Toussaint

Durant les vacances de la Toussaint et de Noël, le service municipal des sports a organisé un stage multisports d'une semaine à destination des enfants de 9 à 13 ans.

Proposés à chaque période de vacances scolaires, ces stages, qui rencontrent un succès grandissant, visent à proposer un large choix d'activités permettant de rompre avec les habitudes et de bouger, tout en contribuant à l'apprentissage du "vivre ensemble".

Pendant ces sessions, une vingtaine de garçons et filles, dont un tiers de nouveaux venus, ont ainsi découvert des activités sportives inhabituelles ou innovantes et adaptées de façon ludique et éducative par des éducateurs sportifs de la Ville: badminton, boxe, hockey, crosse, ultimate frisbee...

L'opportunité pour les enfants de tester leur potentiel en découvrant de nouvelles activités, mais aussi de se retrouver ou de se faire de nouveaux amis hors du cadre scolaire.



La Canne Saint-Saulvienne, l'association pour garder la pêche

La pêche de loisir est une activité de pleine nature ouverte à tous et facteur de lien social qui s'exerce au travers d'un réseau d'associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA), parmi lesquelles la Canne Saint-Saulvienne. Cette association locale permet aux pêcheurs de profiter seul, en famille ou entre amis du plaisir du bord de l'eau dans le cadre verdoyant des étangs du parc Fortier.

Auparavant trésorier, Gérard Godmez a repris il y a une dizaine d'années le flambeau de la présidence de l'association forte de 180 membres en 2020. « La majorité sont des hommes adultes », commente le président.



Au-delà de pratiquer la pêche de loisir, les membres de la Canne Saint-Saulvienne sont aussi des sentinelles des étangs du parc Fortier et organisent deux à trois fois par an des opérations de nettoyage pour protéger l'environnement. Ici, lors d'une opération en 2017.



Des concours de pêche au coup sont régulièrement organisés. L'occasion de profiter d'un moment convivial et serein au milieu d'un cadre naturel.

Tout autant attaché à faire perdurer la pratique de la pêche de loisir dans la commune qu'à protéger l'environnement aquatique, Gérard Godmez mobilise deux à trois fois par an un petit commando de bénévoles pour des opérations de nettoyage des abords des étangs. De plus, la Canne Saint-Saulvienne procède chaque saison au rempoissonnement des plans d'eau. Ainsi, le 8 décembre, les membres de l'association ont mis à l'eau 500kg de poissons de différentes espèces pour repeupler les étangs avant l'ouverture de la saison 2021 qui aura lieu le samedi 13 mars prochain.

Enfin, la Canne Saint-Saulvienne organise régulièrement des concours de pêche au coup.



Ça frétille ! Le 8 décembre, une impressionnante quantité de gardons, tanches et hybrides a été déversée dans les étangs du parc Fortier.

Le saviez-vous ?

Pour pêcher, il est obligatoire de posséder une carte de pêche.

Pour vous permettre de pratiquer au gré de vos envies ou tout simplement de votre emploi du temps, le réseau associatif de la pêche met à votre disposition un ensemble de cartes répondant à vos attentes :

- Pour les adultes: carte personne majeure, carte découverte femme;
- Pour les jeunes: carte personne mineure, carte découverte -12 ans;
- Pour pêcher occasionnellement: carte hebdomadaire, carte journalière.

Pour en savoir plus, contactez Gérard Godmez par téléphone ou en envoyant un message sur la page Facebook.



• Gérard Godmez, président
06 26 29 07 94

f Aapma La CANNE
SAINT Saulvienne

ACTION SOCIALE - SOLIDARITÉ



14 094,80 €

1 700 boîtes de chocolats ont été distribuées aux aînés

Mi-novembre, la Ville a offert une boîte de chocolats aux habitants âgés de 67 ans et plus, ainsi qu'aux résidents des quatre établissements pour personnes âgées de la commune.

"Suite à l'annulation des animations seniors prévues à l'automne, nous voulions trouver un moyen de témoigner notre affection à nos aînés qui sont contraints plus que quiconque à l'isolement social en raison de l'épidémie de Covid-19. Nous avons donc passé commande de 1 700 boîtes de chocolats auprès d'un artisan valenciennais", explique le Maire Yves Dusart.

Paroles d'habitants

Avertie (via la Voix du Nord) de votre intention de gâter prochainement les personnes âgées, j'ai été agréablement surprise de recevoir ce cadeau le jour-même. Très sensible à ce geste généreux de votre part et de la part de votre équipe municipale, je vous remercie très sincèrement de ces chocolats et ne peux que vous féliciter de cette initiative très appréciée...

Recevez mes respectueuses salutations.

Mme Becquart

Nous vous remercions pour les délicieux chocolats que nous avons beaucoup appréciés ! Merci pour cette délicate attention.

Bien cordialement,

M. et Mme Denoyelle-Delannoy

Bonjour Monsieur le Maire,

Par ce mail je viens vous remercier ainsi que le conseil municipal pour le geste délicat fait aux personnes âgées afin de remplacer les manifestations prévues et annulées en raison de la pandémie. Les chocolats étaient délicieux et cette attention à l'égard des plus âgés de la commune nous a beaucoup touchés. Encore une fois un grand merci.

Bien cordialement.

Dr et Madame Dominique Ducornez

Anne-Marie Danhiez Comme je l'ai déjà dit : il fait bon vivre à Saint-Saulve ! Et puis, dans ces temps moroses, cette boîte de chocolats est un rayon de soleil !

Mali Saad Merci pour cette délicate attention qui me touche beaucoup en cette période troublée

Danièle Louvion grand merci pour cette initiative réconfortante et remerciements tout particuliers aux bénévoles qui ont distribué ce ballotin de douceurs. Danièle L.



Paniers solidaires : le Département et le CCAS mobilisés contre la précarité alimentaire

En décembre, une trentaine de familles saint-saulviennes suivies par le CCAS ont bénéficié de deux colis alimentaires financés par le Département du Nord, dans le cadre de son opération "Paniers solidaires". Lancée dès le premier confinement pour soutenir les plus démunis, cette opération, menée en partenariat avec la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais et l'association "À la rencontre de nos fermes", a aussi permis d'épauler les producteurs locaux mis en difficulté par la crise sanitaire en composant ces paniers de produits frais et de qualité issus de notre terroir : viande, produits laitiers, beurre, œufs, légumes, fruits, jus de pomme bio, café, gaufres fines... Une aubaine pour ces familles en situation de précarité !

Nord
le Département est là

Bon à savoir !

Le Département du Nord a mis à disposition des Relais Autonomie une table numérique afin de proposer aux usagers un accès aux principaux sites web publics nécessaires aux démarches administratives courantes. Cet outil est en accès libre au rez-de-chaussée du CCAS, sous réserve du respect de la distanciation sociale et des gestes barrières.

CCAS de Saint-Saulve : 140 rue Jean Jaurès

Ouvert du lundi au vendredi : 8h 15-12h et 13h45-17h30.

Avec le service Emploi-Formation, des rencontres porteuses d'espoir pour les demandeurs d'emploi reconnus en situation de handicap

Lors de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, le service Emploi-Formation de la Ville a organisé des rencontres entre une dizaine de demandeurs d'emploi saint-saulviens bénéficiant de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) et des intervenants spécialisés dans l'accompagnement à l'emploi de ces personnes, afin de répondre au cas par cas à leurs difficultés d'insertion sur le marché du travail.

"Ce qui prime, c'est la validation médicale du projet", a expliqué Delphine Berteaux, coordinatrice de projet au CPO-EPNAK de Valenciennes. "Le stage

de pré-orientation que nous proposons permet aux personnes accueillies d'élaborer un projet professionnel adapté à leurs souhaits et à leurs capacités, mais aussi à leur situation de santé, tout en tenant compte de la réalité du marché de l'emploi."

Dominique Demarquet dirige, quant à lui, une agence de travail temporaire d'insertion spécialisée dans l'accompagnement des personnes handicapées. Son credo : être une passerelle entre ces demandeurs d'emploi et les entreprises. Pour ce faire,

il leur propose un suivi individualisé afin de trouver des missions qui leur conviennent et multiplie les contacts avec les entreprises pour montrer qu'un salarié même porteur de handicap, est riche de compétences et de savoir-faire.

L'objectif partagé par les deux intervenants est d'amener les personnes concernées vers un emploi pérenne.

En attendant, ces rencontres ont été l'occasion d'échanges fructueux qui ont ouvert aux participants des perspectives tangibles de retour à l'emploi.



Une convention pour lutter durablement contre l'isolement des personnes vulnérables

Le 11 décembre en salle des mariages, Yves Dusart, Maire, accompagné de Geneviève Mannarino, Vice-présidente du Département du Nord en charge de l'autonomie, et de Sylvie Lenglet de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), ont signé une "convention de partenariat pour lutter contre l'isolement des aînés et des plus fragiles en situation de handicap".

"Cette initiative du Département et de la MDPH est un outil supplémentaire pour l'accompagnement de ces personnes", s'est

réjoui Yves Dusart en guise d'introduction.

Alors que la crise sanitaire et le confinement liés à la Covid-19 ont mis en exergue l'isolement des personnes vulnérables, l'objectif premier de cette convention est de systématiser les campagnes d'appels téléphoniques afin de repérer ces personnes et de leur apporter des réponses de proximité adaptées à leurs besoins.

Il s'agit aussi d'inciter les personnes fragiles âgées ou en situation de handicap

à s'inscrire sur le registre communal des personnes à risque tenu par le CCAS pour un meilleur suivi. "Actuellement, des courriers arrivent dans les 200 communes signataires de la convention pour inviter les personnes identifiées au Département parce qu'elles bénéficient de prestations au titre de l'APA ou du handicap à s'inscrire sur les registres communaux", a annoncé Geneviève Mannarino.

Un bel exemple de coopération territoriale pour répondre à une urgence nationale.

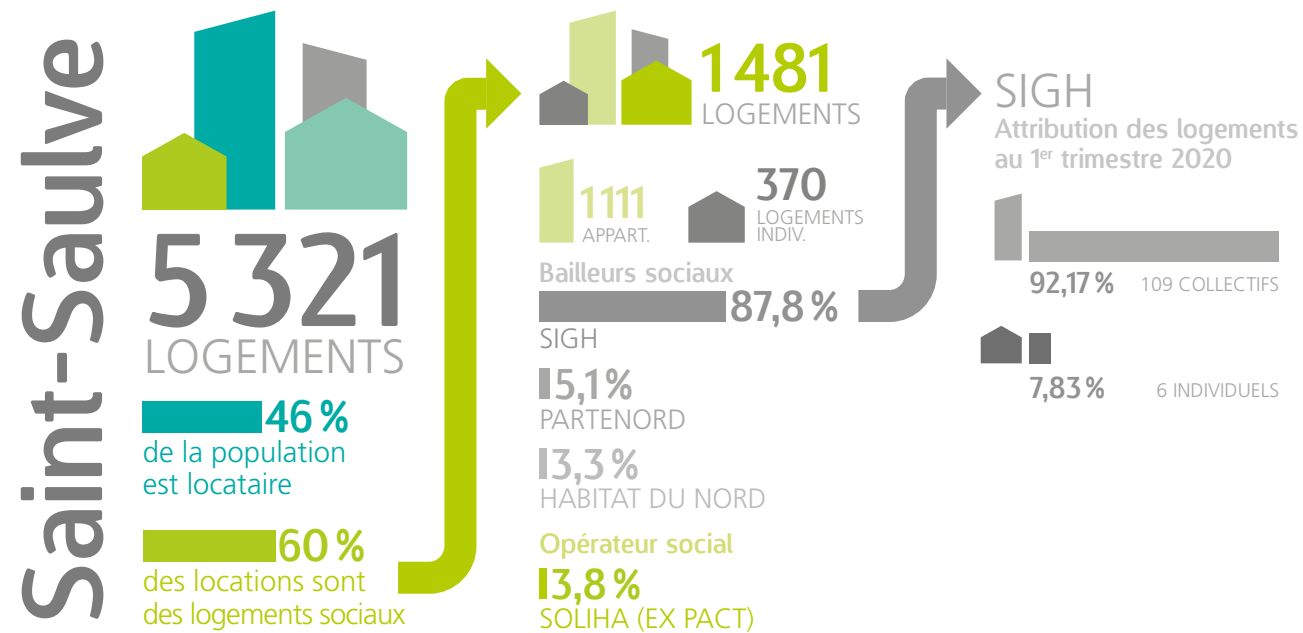
SAINT SAULVE

Nord
le Département est là

DOSSIER LOGEMENT SOCIAL



1 Le logement à Saint-Saulve en quelques chiffres



Agence: 100 rue Jean Jaurès - 59880 Saint-Saulve
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

☎ 03 27 14 80 80
🌐 www.sigh-habitat.fr

Localisation des logements:
La Pépinière – Avenue Charles de Gaulle – Le Bosquet – Les Marronniers



☎ 03 59 75 59 59
✉ contact@habitatdunord.fr
🌐 www.habitatdunord.fr/contact

Localisation des logements:
Rue Saint Fiacre



Agence: 30 rue de Champagne - 59770 Marly
Ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 10h30

☎ 09 69 39 59 59
🌐 www.partenordhabitat.fr

Localisation des logements:
Résidence Rodin et autour de la place Descarpentries



Agence: 133 rue des Déportés du Train de Loos
59300 Valenciennes
Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h;
le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

☎ 03 27 45 09 64
🌐 www.paclogt-hc.fr

Localisation des logements:
Résidence Dubuisson + logements répartis dans le vieux Saint-Saulve

2 Vous recherchez un logement social?

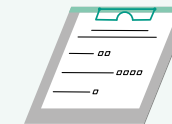
ÉTAPE 1



Je dépose une demande de logement sur le site:
<https://www.demande-logement-social.gouv.fr>

i Traitement de la demande + rapide

ou



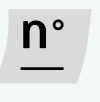
Je retire une demande de logement auprès d'un bailleur social.

ÉTAPE 2



Je reçois une attestation d'enregistrement de ma demande.

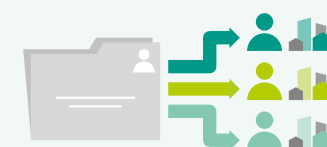
! Je dois renouveler ma demande tous les ans.



Elle contient mon numéro d'enregistrement et confirme la date de dépôt de ma demande.

i Ce numéro unique est à conserver précieusement car il servira pour toutes mes démarches.

ÉTAPE 3



Ma demande est automatiquement diffusée à tous les bailleurs du département.

! Je n'ai aucune autre démarche à effectuer auprès des bailleurs.

ÉTAPE 4



Lorsqu'un bailleur dispose d'un logement correspondant à mes attentes, il me contacte pour récupérer l'ensemble des pièces administratives qui permettront de contrôler si je suis éligible à ce logement (composition familiale, ressources,...).

ÉTAPE 5



Mon dossier passe en Commission d'Attribution Logement (CAL).

i Si j'ai une attribution:
- Soit j'accepte, mon dossier est clos.
- Soit je refuse, mon dossier reste valide.

3 Les conditions d'accès à un logement social

➡ Être de nationalité française ou titulaire d'une carte de séjour en cours de validité

➡ Ne pas dépasser un plafond de ressources défini en fonction de votre composition familiale

Consulter le site du gouvernement:
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10007

5 J'ai un problème dans mon logement

➡ Contactez votre bailleur selon les procédures qui vous ont été remises à l'entrée dans votre logement.

➡ Si vous n'avez pas de réponse dans un délai d'un mois, vous pouvez contacter le service logement de la Ville (sauf urgence)

4 Qu'est-ce qu'une CAL?

La Commission d'Attribution Logement analyse les demandes de logement eu égard à la réglementation (les conditions de ressources, la composition familiale) tout en tenant compte des dispositifs prioritaires fixés par l'État comme le Droit Au Logement Opposable (DALO) et le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD). Elle est composée des représentants du bailleur, du représentant de l'État dans le département, du représentant de l'agglomération, du représentant des locataires et du maire. **Le maire est membre de droit et dispose donc d'une voix.**

6 Adresses utiles

ADIL
Que vous soyez locataire ou propriétaire, que vous ayez un projet d'achat, de rénovation ou de construction, l'ADIL vous conseille gratuitement sur toutes les questions liées au logement.
📍 32 avenue Albert 1^{er} - 59300 Valenciennes
☎ 03 59 61 62 59
🌐 www.adilnord.fr

ACTION LOGEMENT
Si vous êtes salarié dans une entreprise comptant plus de 10 salariés, vous pouvez être aidé par Action Logement.
📍 68 rue de Famars - 59300 Valenciennes
☎ 03 74 40 00 40
🌐 www.actionlogement.fr

7 Volet social

En terme de logement, les travailleurs sociaux du CCAS peuvent vous aider dans la complétude de votre dossier de demande de logement social, dans l'élaboration d'un dossier FSL (Fonds de Solidarité Logement) pour vous aider financièrement dans l'accès à votre logement (sous conditions) ou en cas de moments financiers difficiles. Vous pouvez prendre rendez-vous en téléphonant au 03 27 45 05 80.

8 Votre service logement

Le service logement de la Ville, sous la houlette de François Ducatillon, se tient à votre disposition le mardi (journée) et le vendredi après-midi. Contactez la Mairie au 03 27 14 84 00.

1



Des travaux aux quatre coins de la ville

1. Salle des fêtes

Mise en peinture des murs et du cadre de la scène, ainsi que des surfaces en hauteur au niveau des vitres. Ouvrage réalisé en régie par les peintres de la commune.

2. Installation de bornes WiFi

Grâce à l'initiative "WiFi4EU", la Ville a reçu une enveloppe de la part de l'Europe pour installer des bornes WiFi permettant aux citoyens d'y accéder gratuitement dans différents lieux publics tels que la mairie, la salle des fêtes, les salles de sport Coubertin et Schuman, le CCAS, la restauration scolaire, le Clos Fleuri, les ateliers et la Police municipale.

2



€

15 000 €

3



3. Des barrières aux couleurs des écoles

Les agents municipaux ont peint en différentes couleurs les barrières aux entrées des écoles afin de renforcer la visibilité des établissements scolaires.

4. Implantation d'arceaux à vélos

Des arceaux ont été implantés dans le parc du Rôleur, au city stade du Bosquet et à l'espace ludique et sportif du Bas-Marais afin que les usagers puissent accrocher leur vélo.

4



€

2 971,22 €

5



€

1 710 €

5. Fermeture du parking Fortier la nuit

Une barrière réalisée par les services techniques a été installée à l'entrée du parking du Centre Fortier afin qu'il soit fermé la nuit. Le parking est donc ouvert tous les jours de 7h à 21h. Aucun véhicule ne peut être récupéré en dehors de ces horaires.



Sébastien Poirette : un artisan du goût

Sébastien Poirette est artisan boucher-charcutier-traiteur depuis plus de 20 ans. Rencontre avec un partisan du local et de la qualité.

Pouvez-vous nous raconter votre parcours ?

Je suis titulaire d'un CAP boucher, d'un CAP charcutier-traiteur et d'une mention complémentaire employé traiteur obtenus dans le cadre de contrats d'apprentissage au sein de différentes maisons. J'ai ouvert ma première affaire en octobre 2000 à Bruay-sur-l'Escaut mais je suis originaire de Saint-Saulve où toute ma famille demeure depuis plusieurs générations. Lorsque j'ai appris qu'un fonds de commerce était en vente dans la commune, j'ai décidé de le racheter et de fermer la boutique de Bruay-sur-l'Escaut pour m'y consacrer à 100 %. En 2010, j'ai ouvert un second point de vente à Onnaing que j'ai cédé en septembre 2019. C'est une affaire de

famille: ma tante maternelle, Laurence, assure la préparation des plats traiteur et mon épouse, qui occupe un emploi à l'extérieur, nous aide à gérer la boutique le samedi.

Parlez-nous de vos produits.

J'achète prioritairement des produits locaux. Le porc provient de l'abattoir de Valenciennes, le bœuf et le veau d'un éleveur de bovins de race blanc-bleu de Curgies et l'agneau d'un groupement de producteurs d'ovins de l'Aisne. Les volailles sont uniquement françaises. Cette sélection est la base de notre charte qualité et nous permet d'assurer une traçabilité totale à nos clients. Enfin, nos produits charcutiers et traiteurs sont autant que possible faits maison.

Comment se déroulent vos journées ?

Nous sommes ouverts du lundi au samedi. La journée démarre de bonne heure,

généralement à 7 heures, et commence toujours par le même rituel: l'entretien, le nettoyage et la présentation des produits en vitrine. Ensuite, nous faisons le point sur les préparations à faire dans la journée côté boucherie, charcuterie et traiteur pour ne proposer que du frais. Nous travaillons généralement la veille pour le lendemain. Le reste de la journée est consacré à l'accueil des clients et aux prises de commandes par téléphone. Nous sommes sur un axe passant et j'ai la chance d'avoir une clientèle variée, tant locale qu'extérieure et fidèle.

Quelles sont les qualités indispensables pour être boucher-charcutier-traiteur ?

Il faut être courageux, rigoureux sur la propreté, avoir le sens du contact, être poli et agréable. Il faut aussi avoir le goût des bonnes choses et ne servir aux clients que ce que l'on mangerait soi-même. Il en va de l'image de notre métier.

Quels conseils donneriez-vous à un jeune qui aurait envie de s'installer ?

S'installer comme artisan ne s'improvise pas: il faut avoir un apport financier et être bien accompagné tant sur le plan professionnel que personnel. Il faut aussi se différencier de la concurrence des grandes surfaces en misant sur de bons produits français et locaux, parce qu'il vaut mieux manger moins de viande, mais de meilleure qualité.



SÉBASTIEN POIRETTE
BOUCHERIE, CHARCUTERIE,
TRAITEUR

1 rue Roger Salengro
Tél. 03 27 41 00 46

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 8h à 12h30
et de 15h à 19h; samedi de 8h à 13h.



Une nouvelle boulangerie-pâtisserie artisanale place du 8 Mai 1945

Depuis le 2 novembre, Thomas Lefebvre a ouvert la boulangerie du 8 mai sur la place éponyme de Saint-Saulve. Auparavant salarié chez Paul, ce jeune saint-saulvien de 24 ans qui s'est formé aux Blés d'Or, avenue Dampierre à Valenciennes, a décidé

de réaliser son rêve, malgré la période difficile. Amoureux du bon pain, le nouvel entrepreneur réalise le sien artisanalement avec des farines locales du moulin de Sebourg et sort pas moins de 120 pains spéciaux par jour façonnés et divisés à la main, sans compter les baguettes, les viennoiseries et d'alléchantes pâtisseries. Maurine, sa compagne et mère de leurs deux enfants, s'occupe de la vente en boutique. Et en plus, la boulangerie-pâtisserie est ouverte le dimanche après-midi!



LA BOULANGERIE DU 8 MAI

48 rue Henri Durre
Tél. 03 27 28 16 93

Horaires d'ouverture : **du mardi au samedi de 7h à 14h**
et de 15h à 19h30; dimanche de 7h à 13h et de 15h à 18h.



Accueils de loisirs : le plein d'activités pour se changer les idées

Si l'équation est ardue depuis le début de la crise sanitaire, les équipes d'animation des accueils de loisirs, sous l'impulsion de Fabrice Lambert, adjoint aux loisirs, ont su s'adapter pour permettre aux plus jeunes de profiter pleinement de leurs vacances.

À commencer par celles de la Toussaint où environ 120 enfants se sont envolés pour le Mexique afin de fêter Halloween autour d'ateliers d'expression artistique qui ont donné lieu, entre autres, à la création de saynètes, ainsi que d'une mascotte et d'un manoir d'Halloween, tandis que le théâtre La Filoche de Lille les a emmenés à la découverte du carnaval. Par ailleurs, Envi'nature a invité les enfants à découvrir la richesse faunistique et floristique du parc Fortier. Enfin, des intervenants spécialisés les ont initiés à des activités sportives et ludiques extérieures originales, telles que le baseball, le badminton, le tir à l'arc, le jorkyball ou encore le bubble foot.



Pendant les vacances de Noël, les animateurs ont accueilli une moyenne de 90 enfants par jour auxquels ils ont proposé un programme d'activités destiné à leur permettre de terminer cette année spéciale en toute détente, avec notamment des ateliers d'expression théâtrale, des séances de chant quotidiennes, des grands jeux ou encore des balades. Un mur d'expression a également été mis en place.

Enfin, les enfants ont pu envoyer leur lettre au Père Noël, assister à un spectacle de Noël interactif et n'ont pas oublié d'adresser un message de solidarité aux résidents de l'EHPAD "Les Charmilles" en réalisant des cartes de vœux à leur intention. Un geste qui, à n'en point douter, a réchauffé le cœur de nos aînés !



Un moment de détente mère-fille à la Maison de Quartier

Pendant les vacances de la Toussaint, la Maison de Quartier a proposé un atelier socio-esthétique pour permettre aux mères de famille de profiter d'un moment privilégié avec leurs filles adolescentes.

"L'adolescence est une période de transition pendant laquelle il est important de créer de la complicité pour maintenir le lien avec son enfant", explique Hélène Rousseau, référente famille au sein de la structure. Conseillées par une socio-esthéticienne diplômée, les mamans et les jeunes filles ont découvert comment fabriquer elles-mêmes leurs produits de beauté à partir d'ingrédients simples tels que du miel, des œufs, de l'huile d'olive, du jus de citron



ou du sucre roux. Au programme de la matinée, un masque du visage et un soin des mains qui a permis aux participantes de se relaxer mais aussi de repartir avec des conseils et des astuces beauté de grand-mère. Autant de gestes qu'elles pourront facilement reproduire pour prendre soin d'elles au quotidien !



Les concours d'Octobre Rose ont dévoilé leurs lauréats

Le 17 novembre, les concours d'affiches et de cartes postales initiés sous la houlette de Sandrine Gouwy, conseillère déléguée à la prévention santé publique, pour sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein ont rendu leur verdict. Amandine Dutilleul a remporté le concours d'affiches. Son dessin a été choisi pour illustrer l'affiche de la campagne Octobre Rose 2021. La carte postale gagnante est celle de Julie et Matéo Glineur.

Le jury, composé d'élus municipaux, a choisi d'offrir une carte cadeau ou un savon et un masque à l'effigie d'Octobre Rose à tous les participants, en fonction de leur classement.



Yves Dusart, Maire, Béatrice Descamps, Députée, et François Doublet, président de la section locale des Anciens Combattants, ont déposé des gerbes au pied du monument aux morts.



Commémorations: pas de public mais le respect du devoir de mémoire

Cette année, crise sanitaire oblige, les cérémonies patriotiques se sont déroulées en comité restreint.

Le 11 novembre, à l'occasion du 102^e anniversaire de l'Armistice de 1918, la lecture par le Maire Yves Dusart du discours de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants, est venue rappeler le sacrifice de tous les combattants de la Première Guerre mondiale qui s'est concrétisé par la panthéonisation de Maurice Genevoix, le 11 novembre 2020 à Paris.



Le 5 décembre, représentants du Conseil municipal et des Anciens Combattants ont rendu hommage aux "Morts pour la France" pendant la Guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie en déposant des gerbes devant le monument aux morts.

La cérémonie s'est achevée par la sonnerie aux morts, la minute de silence et la Marseillaise exécutée par des représentants de l'Harmonie municipale.

C'est en 1984 que Marie-Françoise Amstutz arrive à Saint-Saulve comme professeur de clarinette. Par la suite, elle désire s'investir à plein temps dans la vie de l'école de musique en reprenant sa direction en 1997, tout en maintenant l'apprentissage de la clarinette à ses nombreux élèves.

Pendant 23 ans, elle s'est attachée, avec le soutien des professeurs, à créer un accueil familial de bienveillance au sein de la structure où les élèves ont pu s'épanouir et progresser à leur rythme, mais également à assurer un enseignement de qualité. L'intégration des jeunes musiciens talentueux dans l'harmonie municipale en a fait une des meilleures phalanges de notre arrondissement.

Elle a tenu aussi à développer la pratique collective (chorale - orchestre des cadets - ensembles de cuivres et bois et groupe de musiques actuelles) qui, non seulement, est une des clés pour maintenir la motivation et le plaisir d'apprendre des élèves mais aussi la finalité de tout enseignement musical.

Toujours à la recherche de nouvelles idées et de possibilités d'échanges, elle a participé à la réalisation d'une convention pédagogique et de mutualisation des moyens entre les villes de Valenciennes, Anzin, Marly et Saint-Saulve. Cette dernière a permis de proposer régulièrement aux élèves de grands projets de rencontres menés par des musiciens de renommée et de grands pédagogues. Des échanges de qualité qui ont compté pour nos jeunes Saint-Saulviens et leurs professeurs.

Parallèlement à sa mission de pédagogue, Marie-Françoise a maintenu tout au long de sa carrière des activités de clarinettiste au sein d'ensembles réputés comme l'Octuor à Vent et le Valentiana Orchestra de la Ville de Valenciennes. Quand on aime, on ne compte pas !

Un grand MERCI pour votre implication et votre dévouement Marie-Françoise.



Dernière partition pour la directrice de l'école de musique...

"J'ai toujours aimé enseigner. La pédagogie est un domaine passionnant où l'on apprend à remettre constamment en cause ses certitudes et préjugés et où la relation humaine entre l'élève et le professeur est primordiale", s'exprime Marie-Françoise Amstutz, ancienne directrice de l'école de musique de Saint-Saulve.

Dans le contexte sanitaire compliqué, la toute nouvelle retraitée a passé le flambeau à Éric Lannoy à la rentrée de septembre. Malgré tout, la Municipalité a tenu à la remercier particulièrement pour toutes ces années passées dans notre établissement de formation musicale.

Petit retour sur une carrière bien remplie.

Après l'obtention d'une médaille d'or en clarinette du conservatoire de Valenciennes, la jeune musicienne poursuit ses études à l'université de Valenciennes en maîtrise de langues étrangères appliquées. Diplôme en poche, elle exerce diverses fonctions en entreprises et enseigne l'anglais au lycée.



Vous avez entre 16 et 30 ans et vous avez un projet artistique, culturel, sportif, de création ou de reprise d'entreprise ?

Le CLAP intercommunal peut vous accompagner.

Il a pour but d'aider les jeunes à réaliser un projet "pensé, défini et élaboré par eux-mêmes", qu'il soit individuel ou collectif. Les jeunes peuvent ainsi bénéficier de l'aide d'un conseiller technique du CLAP pour clarifier leurs idées, réaliser leur dossier de présentation, trouver des financements, les orienter vers des partenaires spécialisés.

Le CLAP propose une aide technique et financière pour les projets suivants :

Séjours autonomes - France et étranger

18-21 ans inclus sous conditions

Montant de la subvention CLAP: jusqu'à 80€ maximum selon conditions par jeune habitant une commune adhérente.

Projets artistiques et culturels, prévention et solidarité (nationale et internationale), sportif, environnement, sciences et techniques

16-30 ans inclus sous conditions

Montant de la subvention CLAP: jusqu'à 800€ maximum par projet et plafonnée à 50 % du montant total du projet.

Projets d'insertion par l'économie (création et reprise d'entreprise)

18-30 ans inclus sous conditions

Montant de la subvention CLAP: de 500 à 1000€ maximum par projet selon conditions et plafonnée à 50 % du montant total du projet. À titre exceptionnel et selon conditions, elle peut être portée à 2000€.

Sont exclus : les projets ayant démarré à la date de passage en commission, les projets entrant dans le cadre d'études ou d'une formation, les projets qui ne sont pas à l'initiative des jeunes, l'achat de matériel d'investissement (à l'exception des projets économiques).

Pour toute demande de subvention, le porteur du projet doit prendre contact avec le CLAP intercommunal par mail ou par téléphone: abaillieul@ville-valenciennes.fr - 03 27 22 43 56 / 07 49 31 88 90.

La commission d'attribution se réunit tous les mois (sauf en été), le mercredi, pour examiner les demandes de subvention. Les acteurs du projet sont invités à venir présenter, de vive voix, leur initiative.

Le démarchage à domicile interdit dans la commune depuis le 16 octobre

Au vu du contexte sanitaire et face à l'intensification de l'activité de prospection commerciale en porte-à-porte pendant l'été, le Maire Yves Dusart a décidé de prendre un arrêté interdisant le démarchage à domicile dans la commune pour une durée de six mois, soit jusqu'au 15 avril 2021.

Objectif affiché: protéger les citoyens, en particulier les plus vulnérables, et préserver la tranquillité des habitants en maintenant l'ordre public.

Les Saint-Saulviens qui s'estiment victimes de pratiques commerciales déloyales, agressives ou d'usurpation manifeste d'identité de la part de démarcheurs sont invités à prendre contact avec la Police municipale au 03 27 41 15 90.

Le plan Vigipirate au niveau "urgence attentat"



Après l'attaque meurtrière à la basilique Notre-Dame de Nice, le 29 octobre dernier, le Premier ministre Jean Castex a annoncé le passage du plan Vigipirate en "urgence attentat" sur l'ensemble du territoire national. Il s'agit du niveau le plus élevé de ce plan, qui en comprend trois. Le niveau "urgence attentat" est prévu pour être mis en place à la suite immédiate d'un attentat ou si un groupe terroriste identifié et non localisé entre en action. Il permet notamment la mobilisation exceptionnelle de moyens.

La Police municipale a donc renforcé sa vigilance en effectuant des passages fréquents sur l'ensemble des sites sensibles de la commune (établissements scolaires, bâtiments publics, sites religieux et cimetières). Ce dispositif humain de sécurité a été complété par l'installation d'affiches signalant les consignes à observer sur ces sites et la pose de blocs de béton aux abords de l'école du Centre et du groupe scolaire du Rôleur.

Si de nouvelles mesures du plan Vigipirate devaient être mises en oeuvre, un arrêté municipal réglementant ces prescriptions serait rédigé.

Les recommandations aux abords des établissements publics sont les suivantes :

- signalez tout objet présentant un caractère insolite ;
- signalez les agissements ou comportements manifestement anormaux ;
- évitez toute accumulation d'objets (cartons, palettes, sacs) à l'intérieur ou à proximité des bâtiments ;
- veillez à ce que votre propre comportement ne mette pas en danger la sécurité des autres et qu'il n'entretienne pas un climat de peur. Ne vous faites pas le relais de fausses rumeurs ;
- soyez attentif aux autres et à votre environnement.

Veillez noter que le stationnement aux abords des établissements scolaires est strictement interdit.



Seniors: pour tourner la page...

En cette période de confinement, la Bibliothèque Pour Tous, place du 8 Mai 1945 à Saint-Saulve, vous propose un apport de livres à domicile, par le biais de bénévoles.

Il vous suffit d'être adhérent(e) au tarif de 8€ par an et d'appeler la Bibliothèque qui, selon vos goûts, vous suggèrera tel ou tel titre parmi ses 18000 ouvrages et vous fera porter le livre par un(e) bénévole ou par la personne de votre choix.

Précisons que chaque livre fait l'objet d'une procédure de désinfection rigoureuse.



RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE :

le lundi de 15h à 18h, du mardi au vendredi de 14h à 18h.
Pendant les vacances scolaires :
du lundi au vendredi de 15h à 18h.



TARIFS :

Adhésion annuelle : 8€.
Emprunt d'un livre : 1€ pour les nouveautés et 0,75€
pour les livres de plus d'un an.

TÉL. 03 27 28 15 38

Seniors: soyez informés de l'actualité

Vous allez fêter vos 67 ans en 2021 ? Vous avez plus de 67 ans et vous venez d'arriver à Saint-Saulve ou avez déménagé à l'intérieur de la commune ?

Présentez-vous au service Fêtes et Cérémonies de la mairie, muni(e) d'un justificatif de domicile pour être informé(e) en temps opportun des animations seniors organisées par la Ville.



Cérémonie des jubiés 2021: avis aux couples!

Vous allez fêter vos noces d'or, de diamant, de palissandre ou de platine en 2021 ?

Chaque année, la Ville met à l'honneur les couples saint-saulviens célébrant 50, 60, 65 ou 70 ans de mariage.

Vous êtes intéressés ? Rendez-vous dès à présent au service Fêtes et Cérémonies de la mairie, munis de votre livret de famille, pour vous inscrire.



Grippe aviaire : les propriétaires d'oiseaux priés de se signaler

Début novembre, le Nord et 44 autres départements français ont été placés en risque "élevé" d'introduction de la grippe aviaire par les oiseaux migrateurs, selon un arrêté publié au Journal officiel.

Depuis, plusieurs cas d'influenza hautement pathogène ont été diagnostiqués en France et en Belgique, à quelques kilomètres de la frontière avec notre département.

C'est pourquoi, **les particuliers détenteurs de de volailles (basse-cour) ou autres oiseaux captifs non commerciaux élevés en extérieur sont invités à se faire connaître auprès du service de Police municipale en téléphonant au 03 27 41 15 90** (du lundi au vendredi de 8h15 à 11h30 et de 13h30 à 17h).

Pour rappel, ce recensement est obligatoire depuis la parution d'un arrêté en 2006, toujours en vigueur aujourd'hui. Il a pour objectif de permettre de détecter le plus rapidement possible la maladie et de s'assurer qu'elle ne circule pas.

De plus, les volailles doivent être actuellement maintenues confinées ou sous filet de protection et toute mortalité anormale doit être signalée à un vétérinaire ou à la direction départementale de la protection des populations (DDPP).

DROIT DE PAROLE



Droit de parole des élus minoritaires

LISTE LUTTE OUVRIÈRE : FAIRE ENTENDRE LE CAMP DES TRAVAILLEURS

L'actualité de ces dernières semaines a été marquée par l'aggravation rapide de la crise économique.

L'usine Vallourec de Saint-Saulve subit, comme de nombreuses autres, un plan de licenciement malgré les milliards du plan de relance offerts par le gouvernement. A l'usine de Saint-Saulve, une vingtaine de postes seraient supprimés. Des salariés de production seraient poussés vers la retraite anticipée et la direction annoncerait aux cadres des mutations à venir.

Les effectifs de l'usine, qui étaient autour du millier il y a encore cinq ans, ont fondu au fil des plans de licenciement et de la découpe des secteurs, comme celui de l'aciérie, revendue à Ascoval. Avec ce nouveau plan, les salariés de Vallourec présents sur le site ne seraient plus que 104.

Le groupe met en concurrence ses différents sites dans le monde et veut presser les salariés comme des citrons, user le matériel et les hommes jusqu'à la corde avant de s'en débarrasser. L'usine de Saint-Saulve est victime du capitalisme qui n'apporte plus rien à la société, sinon le chômage et le développement de la misère.

Il n'y a pas de possibilité de s'en sortir sans se défendre collectivement et repartir à l'offensive pour imposer la répartition du travail entre tous et des salaires qui permettent de vivre.

La colère grandit. Le gouvernement et la bourgeoisie se préparent à réprimer, comme le montre la loi de sécurité globale. A Valenciennes, des manifestations ont eu lieu pour dénoncer ces attaques contre les libertés. Préparons-nous à lutter pour défendre notre peau.

LISTE DÉMOCRATIE ÉCOLOGIE CITOYENNETÉ

Texte non parvenu dans les délais impartis

Droit de parole des élus majoritaires

LISTE UNIS ET DYNAMIQUES POUR L'AVENIR DE NOTRE VILLE

Nous voulons aborder dans cet espace le thème de la sécurité.

Notre commune subit malheureusement des actes de délinquance et des incivilités comme partout ailleurs, même si chez nous les chiffres sont bas.

Des dispositifs ont été mis en œuvre pour lutter contre la délinquance : renforcement des effectifs de la Police municipale et extension des plages horaires, caméras de vidéo-protection, réunions d'échange et de partage d'informations avec les acteurs locaux (Police nationale, SIGH...), médiation et réseau de citoyens vigilants...

Des affaires sont en cours d'instruction au niveau de la Justice. Les délais peuvent paraître longs mais nous ne pouvons pas à notre niveau les raccourcir.

En revanche, nous interpellons régulièrement les services judiciaires sur les affaires en cours.

Contrairement à ce qui peut circuler sur les réseaux sociaux, la vidéo-protection fonctionne mais, pour y avoir accès, il faut une réquisition de l'Officier de Police Judiciaire suite à un dépôt de plainte.

Nous invitons les personnes qui le souhaitent à intégrer le dispositif de citoyens vigilants afin de signaler de façon anonyme tous faits suspects dans le voisinage à la Police nationale avec un numéro dédié et réservé à ce réseau.

C'est bien ensemble que nous pourrions faire régresser les faits de délinquance sur notre territoire.

PROJET INTERGÉNÉREUX

Depuis 1994, Unis-Cité s'engage pour améliorer la vie dans la cité par l'implication de jeunes volontaires âgés de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans en situation de handicap). Ils effectuent des missions de service civique auprès des populations pour aider les associations et les structures locales.

Pendant 6 à 9 mois, ces jeunes vont agir en partenariat avec la mairie et le CCAS de Saint-Saulve dans la lutte contre l'isolement des personnes âgées et ainsi acquérir des compétences dans ce domaine.

Les jeunes d'Unis-Cité se mettent à disposition des seniors pour améliorer le quotidien : promener un animal de compagnie, aider à faire une course, accompagner au distributeur, à un rendez-vous ou en promenade. Ils peuvent amener leur bonne humeur à domicile autour d'un café ou d'un jeu de société.

Si la perspective de visites hebdomadaires vous intéresse, pour les contacter rien de plus simple, les coordonnées se trouvent ci-dessous !

À bientôt !

CCAS de Saint-Saulve

140 rue Jean Jaurès - 59 880
03 27 45 05 80

Maison des Associations

84 rue du Faubourg de Paris
59 300 Valenciennes

M. Triquet

07 70 12 97 84
ftriquet@uniscite.fr

Unis Cité

www.uniscite.fr



Dalila



Marie-Sarah



Adrian



Océane



Lyse



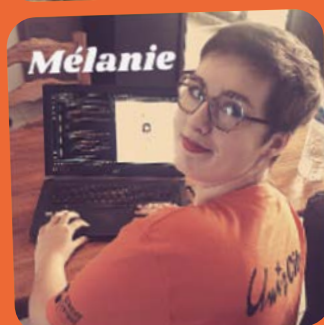
Anaïs



Benjamin



Pryscilia



Mélanie



Quentin